

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. CHANDENIER Vice-Président du CCAS.

Étaient présents : M. CHANDENIER, Mme MONMARCHE-VOISINE, M. RUSSEAU, M. BESNIER, MME CHAMPIGNY, MME LABRANDE, Mme MARTIN, MME BRU, MME GATIEN et MME BEVERINA.

Étaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

M. GATARD à M. CHANDENIER
M. BOUTET à MME BEVERINA
MME BEIGNEUX à M. RUSSEAU
M. CHOUTEAU à M. BESNIER
MME ARAB à MME LABRANDE
MME LAUNAY à MME MARTIN
MME GONTHIER à MME GATIEN

M. MARTINAGE directeur du CCAS est secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du P.V. du 19.06.2025 (cf. document joint)
2. Ressources humaines : transformation de poste
3. Résultats du questionnaire sur l'isolement social (cf. document joint)
4. Relevé de décisions prises par le Président : dossiers de demande d'aide légale
5. Relevé des décisions d'aides financières prises par la Commission Permanente
6. Points d'Information
7. Questions diverses

ACCUEIL

Monsieur le Vice-Président ouvre la séance et remercie la présence des administrateurs. Il excuse Monsieur le Président retenu par une autre réunion.

1. Adoption du PV 19.06.2025

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19.06.25 **est adopté à l'unanimité**, en l'absence de Mme MONMARCHE-VOISINE.

2. Ressources humaines : transformation de poste

Monsieur le Vice-Président informe que conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du CCAS dans le tableau des emplois.

Suite à l'avancement de grade d'un adjoint technique territorial, il est proposé la transformation d'un poste d'adjoint technique territorial en adjoint technique territorial principal de 2ème classe. Ce poste sera pourvu par voie d'arrêté réglementaire.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Le Conseil d'Administration **à l'unanimité**, en l'absence de Mme MONMARCHE-VOISINE

- **APPROUVE** la transformation du poste suivant à compter du 1^{er} décembre 2025,
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

Grade au tableau des effectifs actuel	Modifications à apporter au 1 ^{er} décembre 2025
1 Adjoint technique territorial	1 Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

3. Résultats du questionnaire sur l'isolement social (cf. document joint)

En préambule, M. CHANDENIER rappelle que ce questionnaire vient à la suite de l'Analyse des Besoins Sociaux établie en 2021 et qui avait mis en avant deux thématiques : le handicap et l'isolement social. Ce questionnaire a été travaillé à partir d'un groupe de travail réunissant des agents du CCAS, des assistantes sociales du Département et un stagiaire.

Ce questionnaire a été proposé dans le numéro de « Méridiennes » de juillet 2025, dans la lettre d'information de la commune. Il a également été mis à disposition du public.

M. MARTINAGE, directeur du CCAS présente le document projeté détaillant les résultats du questionnaire sur l'isolement social.

Une discussion s'engage à la suite de la projection.

Mme CHAMPIGNY évoque l'isolement d'une personne âgée, victime d'harcèlement, au sein d'une résidence d'un bailleur social.

M. CHANDENIER invite les personnes à ne pas rester isolées. Il précise de joindre le bailleur pour faire part des problèmes qui concernent la résidence. Le CCAS peut être aussi relais auprès du bailleur. Par ailleurs, il est toujours possible de joindre directement la gardienne aux heures de permanence.

Mme CHAMPIGNY évoque également le problème des encombrants.

Mme BRU confirme le dépôt des dépôts sauvages au sein de cette résidence en dépit de la présence de la gardienne.

M. CHANDENIER souligne le peu de réponses obtenues (38 personnes), ce qui constitue un panel insuffisant. A titre de comparaison, il évoque l'exemple de la ville de Võru, (commune de 12 000 h jumelée avec Chambray), qui a organisé un questionnaire sur un projet de résidence inclusif. 600 réponses ont été obtenues.

M. CHANDENIER précise que l'isolement social s'exprime le week-end, pendant les vacances ou lors des jours fériés. Il est lié souvent à des problématiques de santé, de précarité économique ou de rupture familiale, autant de thématiques qui peuvent être travaillées avec un travailleur social (AS, CESF, référente parentalité...).

Mme GATIEN revient sur le dispositif « Voisins vigilants ». Elle souligne le peu de liens entre voisins.

M. CHANDENIER informe qu'il existe 4 conseils de quartiers. En octobre, M. CHANDENIER participera en octobre à ces conseils de quartiers afin de présenter le CCAS (missions, accompagnement).

M. BESNIER propose d'adresser ce questionnaire aux conseils de quartiers et aux associations.

Mme MONMARCHE-VOISINE propose également de les mettre à disposition des commerçants.

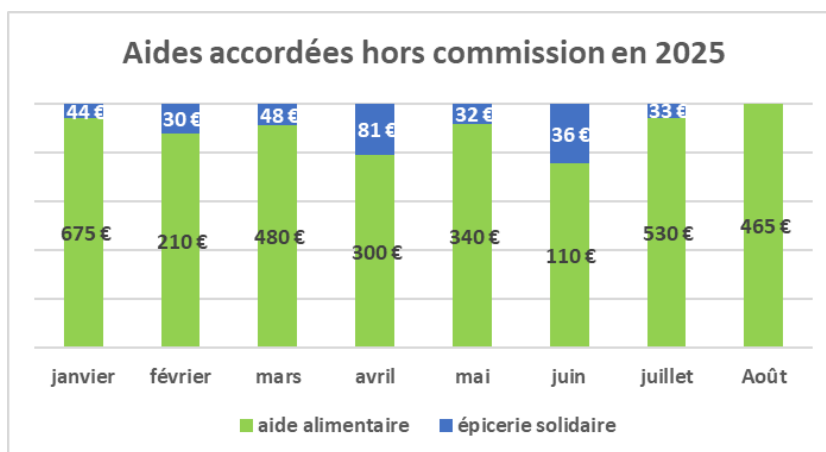
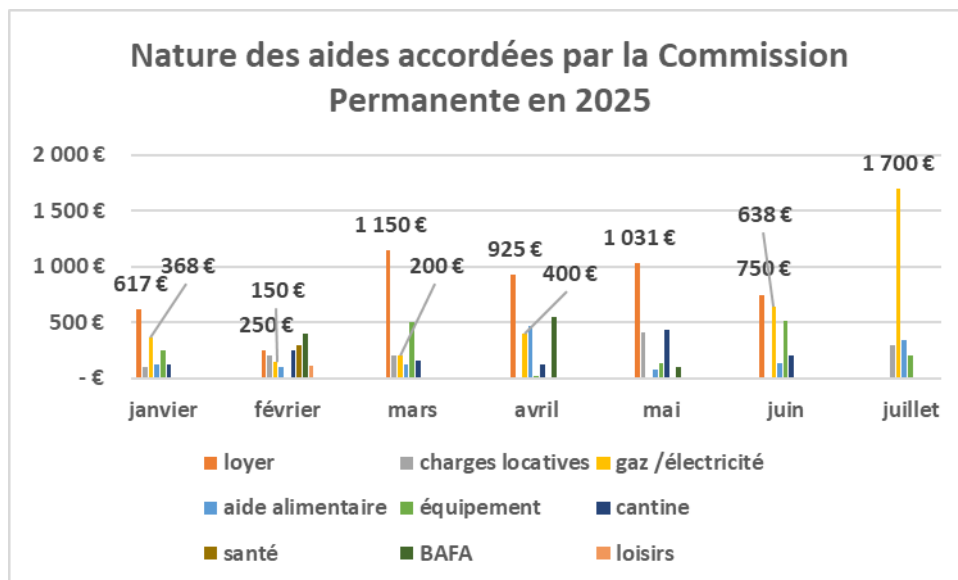
M. CHANDENIER souligne que, compte tenu des réponses obtenues, il est difficile de tirer des conclusions définitives. Toutefois, certaines pistes pourraient être approfondies dans le cadre d'une nouvelle consultation auprès de la population.

4. Relevé de décisions prises par le Président : dossiers de demande d'aide légale

- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne handicapée domiciliée à Chambray-lès-Tours pour des frais ménagers le 17/06/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée sous tutelle pour des frais de placement à l'EHPAD Centre hospitalier de Loches le 07/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée sous tutelle pour des frais de placement à l'EHPAD Le Clos Mignot à Luynes le 07/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne handicapée pour des frais ménagers le 08/07/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Debrou à Joué-lès-Tours le 14/08/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Debrou à Joué-lès-Tours le 14/08/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne sous tutelle pour des frais de placement pour l'établissement Perce Neige à Truyes le 03/09/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne âgée pour des frais de placement à l'EHPAD Le Clos du Parc à Vernou-sur-Brenne le 03/09/2025 ;
- 1 dossier d'aide sociale en faveur d'une personne sous tutelle pour des frais de placement à la Résidence des Bois à Colombes (92) le 03/09/2025.

5. Relevé des décisions d'aides financières prises par la Commission Permanente

Budget 2025	Commission Permanente 2025	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	BUDGET RESTANT
	Nombre d'aides accordées	11,00	9,00	12,00	14,00	11,00	14,00	12,00		10,00				93,00	
5 800,00	Chèques multiservices	110,00	100,00	120,00	470,00	80,00	140,00	340,00		180,00				1 540,00	4 260,00
1 000,00	Chèques carburant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00				0,00	1 000,00
10 500,00	Aides aux énergies et loyers (électricité, gaz, eau,...)	1 084,85	600,00	1 550,00	1 125,00	1 439,38	1 587,59	1 999,50		1 159,76				10 546,08	-46,08
3 000,00	Aides aux scolaires et animation jeunesse	124,80	252,80	163,02	129,21	439,11	200,00	0,00		100,00				1 408,94	1 591,06
5 300,00	Secours exceptionnels (garage, meuble, électro-ménager)	250,00	411,50	508,99	225,00	138,04	710,00	202,00		490,29				2 935,82	2 364,18
2 000,00	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00				0,00	2 000,00
1 000,00	Aides BAFA / Permis de conduire	0,00	400,00	0,00	550,00	100,00	0,00	0,00		0,00				1 050,00	-50,00
28 600,00		1 569,65	1 764,30	2 342,01	2 499,21	2 196,53	2 637,59	2 541,50	0,00	1 930,05				17 480,84	11 119,16
	Hors commission														
	Nombre de foyers	23,00	21,00	17,00	16,00	18,00	7,00	20,00	15,00					137,00	
	Chèques multiservices	675,00	610,00	480,00	300,00	430,00	110,00	530,00	465,00					3 600,00	
	Chèques carburant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	
	carte transport urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	
28 600,00		675,00	610,00	480,00	300,00	430,00	110,00	530,00	465,00					3 600,00	
														MONTANT TOTAL ACCORDÉ :	21 080,84
														MONTANT TOTAL RESTANT :	7 519,16
	Prise en charge épicerie solidaire	44,45	50,00	48,00	81,00	32,00	36,00	33,00	0,00					324,45	



6. Points d'information

Sorties Saumur les 10 et 11 juin 2025

Le CCAS organisait les 10 et 11 juin une sortie pour les personnes âgées de 74 ans et plus à Saumur, en partenariat avec l'Office de tourisme de Saumur. Au programme, visite du château de Saumur par des guides-conférenciers, visite guidée d'une cave d'élaboration de Saumur brut et Crémant de Loire, balade sur la Loire à bord du bateau-promenade Saumur-Loire et déjeuner dans un restaurant traditionnel. Encadrés par l'équipe du CCAS et des membres du Conseil d'administration, nos 132 aînés ont redécouvert avec plaisir Saumur, la perle de l'Anjou.

Plan Canicule du 1^{er} juin au 15 septembre 2025

Le CCAS a activé son Plan Canicule du 1^{er} juin au 15 septembre afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires pour les personnes âgées vulnérables pendant une période de fortes chaleurs. Pour rappel, le CCAS a inscrit 65 foyers correspondant à 77 personnes (55 personnes seules et 11 couples). Deux alertes niveau 3 (vigilance orange) ont été déclenchées du 19 au 22 juin et durant le week-end du 15 août. Des appels téléphoniques ont été effectués par les agents du CCAS (semaine) et les élus (week-end), ainsi que deux visites à domicile pour s'assurer de l'état de santé des personnes, par le biais de la navette du CCAS. Durant ces deux séquences, les consignes ont bien été observées et les appels téléphoniques ont permis des échanges conviviaux très appréciés des personnes isolées.

Séjour ANCV-CCAS à Mimizan du 8 au 12 septembre 2025

40 personnes âgées sont parties pour un séjour à Mimizan du 8 au 12 septembre, à la découverte du pays landais, accompagnées par Martine Martin et Michèle Launay, membres du Conseil d'Administration du CCAS. Au programme, la visite guidée de Mimizan-Plage en calèche, de l'écomusée de Marquèze, la découverte du littoral landais avec une promenade le long du havre fleuri, une balade en barque traditionnelle sur le courant d'Huchet (réserve naturelle) et un déjeuner dans un restaurant. Un séjour qui s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le CCAS et l'ANCV, qui permet de proposer des séjours accessibles et adaptés pour les seniors, avec la découverte d'un site, d'une région et surtout des temps conviviaux partagés.

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées du 6 au 10 octobre 2025

Dans le cadre de la Semaine Bleue des retraités et des personnes âgées, le CCAS organise des rencontres et des ateliers gratuits avec le concours de la résidence autonomie « Le Fil de la Nièrè », la résidence Service Seniors Eugénie, l'espace Ados, les associations « Siel Bleu » et « Le Resto bio pour Tous ».

- Mardi 7 octobre (salle de la ferme Marsin) et jeudi 9 octobre (salle Godefroy) de 11h à 12h : ateliers prévention des chutes et gymnastique douce organisé par l'association Siel Bleu ;
- Mardi 7 octobre de 14h à 15h, salle ferme Marsin (20 personnes maxi) : séance « Yoga pour seniors » par Céline Chaptal professeure de yoga ;
- Mercredi 8 octobre de 10h30 à 11h30 salle d'animation au rdc de la résidence seniors services Eugénie : atelier ENCEFAL (mémoire) ;
- Mercredi 8 octobre de 11h à 14h salle Godefroy : atelier cuisine avec l'association « Le Resto Bio pour Tous » ;
- Mercredi 8 octobre 14h30 foyer-logement « Au fil de La Nièrè » : conférence sur le sommeil ;
- Mercredi 8 octobre 14h30-16h30 salle Simone de Beauvoir : rencontre intergénérationnelle ados-seniors autour des jeux de sociétés avec le concours de l'espace ados ;
- Vendredi 10 octobre de 9h à 11h salle du CCAS : atelier "Bienvenue à la retraite" en partenariat avec la CARSAT ;
- Vendredi 10 octobre de 15h00 à 16h30 salle d'animation au rdc de la résidence Eugénie : atelier théâtre d'improvisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Vice-Président lève la séance à 20h.